

L'habit ne fait pas le moine !

Petite réflexion autour de notre image personnelle, sur ce que nous pouvons porter et ce que nous nous interdisons... Après tout, la vie est trop courte pour s'habiller triste !

L'«étiquette « en affaires » nous colle à la peau. À croire que les comptables et les ingénieurs ne porteraient que des bas bruns, les financiers des bretelles et des costumes rayés, et les créatifs des cheveux longs. Est-ce que tous les comptables et tous les ingénieurs manqueraient de fantaisie et tous les créatifs seraient-ils anticonformistes ?

Avant que la bulle techno (encore elle !) n'éclate, certaines entreprises avaient instauré le « casual Friday every day ». T-shirts, pantalons de coton, shorts et jeans ont alors connu leurs heures de gloire au bureau. Le style décontracté s'était substitué au style conservateur. Aujourd'hui, on assiste à un retour généralisé au costume classique.

Notre style vestimentaire est tributaire des marchés financiers et de la santé de l'économie. En période d'euphorie, on se permet des « extravagances ». En période d'austérité, c'est le retour du gris et de la coupe de cheveux « clean cut ». Dommage pour ceux qui pouvaient enfin oser s'exprimer librement au travail... Et ceux qui seraient tentés de recourir à la Charte des droits pour revendiquer le port du jean devraient savoir que « la liberté de se vêtir à sa guise n'est pas une liberté fondamentale comme la liberté d'expression ». Un salarié qui portait un bermuda dans une entreprise française en a fait les frais et a été remercié, décision qui a d'ailleurs été approuvée par la Cour de cassation française dans un arrêt rendu au printemps dernier.

L'employeur peut établir des règles et s'assurer qu'elles sont respectées. C'est à l'employé de s'adapter et de s'assurer que l'image qu'il projette est cohérente avec son employeur et avec son métier. Que penseriez-vous de votre banquier s'il vous recevait en portant une chemise hawaïenne, un short et des sandales ? La première impression est primordiale. Saviez-vous que 55% de l'attention est captée par l'apparence, 38% par le ton de la voix, et 7% seulement par ce que vous dites ! Autant dire qu'il faut soigner sa façon de se présenter.

Néanmoins, certains peuvent se permettre plus de fantaisie, car leur crédibilité est tellement forte que presque rien ne peut nuire à leur réputation. Pour les autres, rien ne les empêche de créer leur propre style. Sachez que votre talent n'a pas besoin d'un tailleur Armani pour se révéler, car votre crédibilité est le fruit de votre compétence. Trouver votre style vous permettra de vous reconnaître et de vous affirmer. Lorsqu'on se sent bien dans ses vêtements, on performe mieux, c'est prouvé. Qui n'a jamais sorti du placard son « power suit » pour se rendre à une entrevue importante ou aller négocier un gros contrat ?

Cela ne vous empêche pas d'exprimer toutes les facettes de votre personnalité, comme cette directrice des ressources humaines d'une grande institution financière, que je connais. Sportive, elle se rend à son bureau du centre-ville à vélo tous les étés. Chaque matin, elle arrive en tenue de cycliste, les cheveux ébouriffés, toute en sueur et rougie par l'effort. Arrivée au bureau, elle range ses chaussures de sport et revêt son tailleur marine (je vous accorde qu'elle fait partie des chanceux qui ont des douches dans leur immeuble).

Il faut savoir user de son jugement pour jouer au caméléon et s'adapter à chaque situation. Ce n'est pas parce que vous allez porter la cravate à l'occasion que vous nierez votre moi profond. Personne ne vous reprochera non plus de porter votre vieux jean en fin de semaine. Nous projetons ce que nous sommes ou plutôt ce que nous voulons paraître. Si notre métier est conventionnel, notre apparence devra s'y plier ; après tout, c'est nous qui l'avons choisi. On peut respecter les codes de sa profession tout en apportant sa propre touche d'originalité. Ceux qui seraient en manque d'inspiration peuvent toujours avoir recours à un « imagiste-conseil ». Il existe d'ailleurs une association nord-américaine regroupant des experts-conseils en image personnelle (www.aici.org), ainsi qu'une école en Ontario qui forme aux techniques d'étiquette en affaires (www.psoo.com) et qui offre une certification en image professionnelle.

Finalement, l'environnement de travail n'est qu'une pièce de théâtre où les apparences sont parfois trompeuses. La clé est de découvrir ce qui se cache derrière la soutane, car l'habit ne fait pas toujours le moine. +

* Présidente de Vénatus Conseil (www.venatus.com)

